



Commune
de
MAZAMET

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Publié le 11/10/2022

ID : 081-218101632-20221005-2022_DEL87-DE

SLO

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 OCTOBRE 2022

2022 / 04 / 11

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRÉSENTS	: 25
REPRESENTÉS	: 08
ABSENT	: 00
VOTANTS	: 33

Date de Convocation : 28 Septembre 2022

Date d’Affichage : 28 Septembre 2022

Secrétaire de Séance : Guy ESTRABAUD

.....
Etaient présents :

Olivier FABRE, Françoise ROUQUETTE, Agnès MAUREL, Wilfried PÉNÉLA, Corine ALBERT, Christophe ASSÉMAT, Karine LOUP, Philippe BANCAL, Janine BARENS, Cathy ROQUES, Serge GORIN, Michel BERBESSOU, Marie GUIRAUD, Séverine ARMÉRO, Michel MARTIN, Josiane ESTRABAUD, Benoît PUECH, Stéphanie LAFONT, Alexandre CÈNES, Clothilde ASSÉMAT, Fabrice CAUQUIL, Elizabeth ORIVES, Evelyne MARTY-MARINONE, Guy ESTRABAUD, Frédéric CÈNES.

Etaient absents représentés :

André AMALRIC par Janine BARENS
Laurent MONNIER par Olivier FABRE
Cécile CHABBERT par Françoise ROUQUETTE
Jean-Michel BRIANT par Serge GORIN
Chantal CASTAGNÉ par Alexandre CÈNES
Valentin IOUALALEN par Guy ESTRABAUD
Fabienne CARAGUEL par Agnès MAUREL
Pascale BORIES par Christophe ASSÉMAT

.....
OBJET : Aide à l’acquisition de dispositifs de lutte contre les moustiques.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du 1er juillet 2021 fixant les conditions et critères d'éligibilité pour bénéficier du programme d'aide financière pour l'acquisition de dispositifs de lutte contre les moustiques,

Vu les dossiers de demande déposés par dix-sept administrés

Considérant que cette affaire a été présentée au cours de la Commission Municipale « Finances - Intercommunalité - Ressources humaines - Administration générale » du mardi 27 septembre 2022,

DECIDE, après en avoir délibéré,

D'accorder les aides financières ci-après détaillées :

Nom	Prénom	Adresse	Montant facture	Montant subvention accordée
FONTANA	Christian	18 boulevard Jean Bart	145,00 €	72,50 €
SAUSSOL	Jean-Christian	9 rue des Amouries	130,00 €	65,00 €
GASTOU	Laurent	20 avenue Santa Maria	159,90 €	75,00 €
MARAVAL	Maxime	19 rue du Bassin	163,90 €	75,00 €
GARCIA	Frédéric	12 boulevard du Corps Franc	133,65 €	66,83 €
PUJOL	Marie-Pierrette	3 rue des Amouriès	4,99 €	2,50 €
DURAND	Etienne	14 avenue Jean Mermoz	130,00 €	65,00 €
TAUPIN	Christophe	40 rue Pailhé	164,80 €	75,00 €
BAZIRE	Patrice	Les Guillous	39,95 €	19,98 €
BARBET	Françoise	10 rue de Sydney	165,00 €	75,00 €
GLORIES	Emmanuelle	10 rue des Peupliers	130,00 €	65,00 €
THURIÈS	Fabienne	13 rue de la Fon d'Or	149,95 €	74,98 €
ANJARD	Sylvie	14 rue de la Vitarelle	130,00 €	65,00 €
DEJEAN	Jean-Raphaël	9 rue de Bel Air	169,00 €	75,00 €
GLORIES	Eric	43 avenue Santa Maria	130,00 €	65,00 €
MOUNIER	Béatrice	27 route de Négrin	130,00 €	65,00 €
COUREL	Patricia	95 avenue Maréchal Foch	199,00 €	75,00 €

2 275,14 €

1 076,77 €

Délibération adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance



Guy ESTRABAUD

Acte télétransmis en Sous-Préfecture
et certifié exécutoire le



Le Maire,



Olivier FABRE